

Le *Fil* de Servon

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES
JUILLET ET AOÛT 2026

n° 83



p. 07

Un nouveau Conseil
d'administration
pour le CCAS

p. 16

La médiathèque
fait son cinéma...
et bien plus !

DOSSIER

p. 08

ZAC du Champ
Marqué : point
d'étape sur ce
projet structurant


servon
sur-vilaine

SOMMAIRE

04 Retour en images



12 Cadre de vie



20 Enfance & jeunesse



05 Actualités municipales



15 Vie économique



24 Agenda



08 Dossier



16 Vie culturelle & sportive



Infos pratiques

Attention aux horaires d'été



MAIRIE

Rue Théodore Gaudiche - 02 99 00 11 85
contact@ville-servonsurvilaine.fr

Lundi : 14h - 17h30 ;
Mardi et mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h30 ;
Jeudi : 9h - 12h ;
Vendredi : 9h - 16h30 ;
Samedi : 9h - 12h.
Fermeture le samedi durant la période estivale, du 4 juillet au 22 août inclus.

Service urbanisme

Lundi : 14h - 17h ;
Mardi : 9h - 12h et 14h - 17h ;
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h ;
Jeudi : 9h - 12h ;
Vendredi : 9h - 13h et 14h - 17h.

ARLEQUIN

Service enfance

Rue Jean Bouin - 02 99 00 23 16
arlequin@ville-servonsurvilaine.fr

Les jours d'école :

7h20 - 8h45 et 16h30 - 18h45.

Accueil de loisirs :

Les mercredis et vacances scolaires :
7h20 - 18h45.

AR MILTAMM

Médiathèque

2 rue Saint-Martin - 02 99 04 24 49
mediatheque@ville-servonsurvilaine.fr

Horaires d'été :

Mardi : 14h - 18h ;
Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h ;
Vendredi : 14h - 19h ; Samedi : 10h - 12h.
Fermeture estivale du 3 au 23 août.

Service jeunesse

2 rue Saint-Martin
02 99 04 24 33 - 07 48 15 99 10
jeunesse@ville-servonsurvilaine.fr

En période de vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 14h - 18h30.
Fermeture estivale du 1^{er} au 16 août.

En période scolaire :

Mercredi : 14h - 18h30 ; Jeudi : 16h30 - 18h30 ;
Vendredi (jusqu'en octobre) : 16h30 - 20h ;
Samedi : 14h - 18h30.

CCAS

2 rue Saint-Martin - 02 99 04 24 48
population@ville-servonsurvilaine.fr

Mardi : 15h - 18h ;
Mercredi : 10h - 12h et 15h - 18h ;
Vendredi : 15h - 17h.

Autres créneaux possibles sur rendez-vous.
Fermeture estivale du 3 au 24 août.

Agence postale / La Civette

La Civette, 1 rue du Maréchal Leclerc
02 99 00 17 14

Déchèteries /

Collecte des ordures ménagères :

Smitcom-sudest35.fr
02 99 74 44 47

Chères Servonnaises, chers Servonnais,

Le dossier de ce numéro du FIL est consacré à la présentation de la Zone d'Aménagement Concerté du Champ Marqué. C'est pour moi l'occasion de rappeler que si ce projet répond aux besoins de la commune et de ses habitants **portés par une réelle volonté politique locale**, ce projet s'inscrit également dans la déclinaison de nombreux documents de planification :

- Le schéma de cohérence territoriale du pays rennais (SCOT) qui organise les développements économiques et urbains **tout en limitant la consommation** d'espaces agricoles et naturels ;
- Le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) outil de planification stratégique et opérationnel pour **atténuer et s'adapter** au changement climatique, **développer** les énergies renouvelables et **maîtriser** la consommation énergétique ;
- Le plan local de l'habitat (PLH) définissant notamment la trajectoire de production de logements nécessaires quantitativement et qualitativement aux besoins des habitants ;
- Le plan local d'urbanisme qui détermine précisément les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols sur le territoire de la commune.

Tous ces documents sont actuellement soit en cours d'approbation (SCOT), de mise à jour (PCAET) ou de révision pour les PLH et PLUi. Je ne saurais vous rappeler l'importance de ces travaux qui n'ont d'autre ambition que de **dessiner le futur de notre commune** en matière d'accueil bien sûr mais également en termes de paysages,

de services, de prise en compte des enjeux environnementaux tout en, par des réponses critérisées et différenciées, développant **la nécessaire solidarité territoriale**.

Tous ces travaux s'inscrivent également dans des processus de concertation (enquêtes, réunions publiques, ateliers, ...). Je vous invite à vous saisir sans modération de ces outils. Ces travaux ne doivent aucunement se limiter aux réflexions certes intéressantes des techniciens et des élus, mais également **s'appuyer sur votre expertise d'usage**. Au travers de ces travaux, vous devez être les **décideurs de votre avenir territorial**. Les différents supports de communication (FIL, newsletter, site, réseaux sociaux) ne manqueront pas de vous y inviter ; soyez nombreux à y répondre.

Je nous souhaite donc de bons et riches travaux pour un bel avenir servonnais.

Enfin, puisque nous sommes à l'aube de la période estivale, je vous souhaite un très bel été reposant, en prenant bien soin de vous.

Bien sincèrement.



Bien cordialement

Melaine Morin
Maire



RETOUR EN IMAGES



1 Cérémonie commémorant la fin de la Seconde Guerre mondiale, en hommage à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour la paix et la liberté. À cette occasion, Jean Marchand a été décoré de la médaille du Mérite. *Dimanche 10 mai.*

2 15^e édition de la Nuit des Sports : animations, démonstrations et initiations ont rythmé la soirée ! *Vendredi 22 mai.*

3 Le spectacle *Coucou Brassens*, interprété par Niko Marjo dans le cadre du festival Vagabondages & Cie a enchanté les locataires de la Maison Hélène. *Vendredi 29 mai.*

4 Lancement des animations autour de la coupe du monde au restaurant scolaire. *Jeudi 11 juin.*

5 L'accueil de loisirs Arlequin a accueilli environ 140 enfants, chaque mercredi de l'année scolaire, autour de thématiques variées : couture avec Fanja, découverte du monde avec Abdelati et Jérôme, cuisine avec Mélissa, podcast avec Martin, et sports collectifs avec Nicolas.

Vie citoyenne

Les séances du conseil municipal



Séance du 4 mai

Le Conseil municipal a procédé au tirage au sort des jurés d'assises 2027, à la désignation du référent déontologue et renouvelé la composition des commissions fiscales. Plusieurs demandes de fonds de concours ont été adoptées pour soutenir des projets municipaux : installation de bornes d'apport volontaire, rénovation du Centre technique municipal, extension et équipement informatique de l'école élémentaire, remplacement de passerelles piétonnes... Enfin, une convention financière a été validée pour les travaux d'aménagement de la rue Charles Brisou (eaux usées).

Séance du 1^{er} juin

Lors de cette séance, le conseil municipal a notamment approuvé le Compte Financier Unique 2025, validé une formation à destination des élus, adopté la modification du règlement intérieur de la collectivité et entériné le plan de formation des agents pour l'année 2026.

Séance du 5 juin

Le conseil municipal s'est réuni afin de désigner les délégués qui constitueront une partie du collège électoral chargé d'élire 178 sénateurs le 27 septembre 2026.

Permanences des élus

Les élus vous reçoivent chaque samedi matin (hors période estivale), sur rendez-vous, au 02 99 00 11 85.

SAMEDI 29 AOÛT

Cathy MIOT

Adjointe à la transition écologique et au patrimoine naturel

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Lara BAKHOS

Adjointe à l'enfance, la jeunesse, l'éducation, la famille et les ressources humaines

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Dominique MARCHAND

Adjoint au développement du territoire, à la vie économique et à l'agriculture

Pour rencontrer le Maire, Melaine Morin, il est nécessaire de prendre rendez-vous au : 02 99 04 24 47.

Etat civil

Naissances

20-03-26 : Lucie ROBERT FAGUET
19-04-26 : Hélios DUBOIS
22-04-26 : Arthur LE MORVAN
16-05-26 : Arthur GUILLOSSOU
17-05-26 : Aziliz LE COZ
21-05-26 : Pacôme MORAZÉ

Mariages

09-05-26 : Delphine OLIVIER
& Alex BAUDIN
23-05-26 : Anne-Lise BEAUGENDRE
& Cyril GOUPIL
30-05-26 : Solenne RIVIÈRE
& Guillaume TRIBALAT
13-06-26 : Elodie PAQUET-KREMER
& Antoine JAN

Décès

16-04-26 : Daniel RAMAGE (87 ans)
24-04-26 : Pierre COLIN (75 ans)
08-05-26 : Christine DELABROSSE née TEXIER (66 ans)

Restez informés !



Retrouvez toutes les actualités, annonces et temps forts de la commune sur la page Facebook de la Ville.



Date des prochains conseils municipaux :

Lundi 29 juin et lundi 21 septembre

Retrouvez les délibérations sur :
ville-servonsurvilaine.fr

Vie citoyenne

Inauguration de l'extension de l'école des Tilleuls

Les travaux d'extension de l'école des Tilleuls, engagés en juillet 2025, s'achèveront cet été afin de permettre une mise en service dès la rentrée scolaire. Cette extension a été pensée pour offrir aux élèves comme aux équipes éducatives un cadre d'apprentissage plus spacieux, plus confortable et plus durable.

Les agents municipaux et l'équipe enseignante sont pleinement mobilisés pour préparer cette rentrée dans les meilleures conditions. Des opérations d'aménagement et de déménagement sont en cours afin de reconfigurer les espaces existants et de s'adapter aux nouveaux locaux.

À la rentrée, les 14 classes disposeront chacune d'une salle dédiée. Deux salles seront également dédiées à l'accueil de loisirs Arlequin. La bibliothèque retrouvera quant à elle son emplacement habituel.

L'inauguration officielle se tiendra le samedi 3 octobre à 11h. A cette occasion, vous êtes conviés à venir découvrir ces nouveaux espaces.



Travaux en cours de finition - Mi-juin.

Centre Communal d'Action Sociale

Registre des personnes fragiles et vulnérables

La commune tient à jour un registre permettant **d'identifier les personnes les plus vulnérables** en cas de situation exceptionnelle (épisode climatique ou sanitaire). Ce dispositif permet de **maintenir un contact régulier** avec elles, afin de s'assurer de leur bien-être et de proposer une aide adaptée si nécessaire.

Sont concernées : les personnes de plus de 65 ans, les plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, ainsi que les personnes en situation de handicap.

L'inscription est facultative, gratuite et confidentielle. Elle peut être réalisée par la personne elle-même, un proche, un voisin ou un professionnel. Le formulaire est disponible en ligne sur le site de la Ville, ainsi qu'à l'accueil de la Mairie et du Centre Communal d'Action Sociale.

 **02 99 04 24 48**
population@ville-servonsurvillaine.fr



REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET VULNÉRABLES

Signalez-vous !

En cas de situation exceptionnelle (climatique ou sanitaire), ce registre permet de contacter les personnes fragiles pour vérifier leur bien-être et apporter de l'aide si besoin.

Pour les **+65 ans** (+60 sous conditions) et les personnes **en situation de handicap**.

INFOS/INSCRIPTIONS :
Centre Communal d'Action Sociale
02 99 04 24 48
population@ville-servonsurvillaine.fr

ville-servonsurvillaine.fr



Un nouveau Conseil d'administration pour le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale dispose désormais d'un Conseil d'administration renouvelé, installé le 18 mai dernier à la suite des élections municipales.

Présidé de plein droit par le maire, il réunit autant d'élus municipaux que de personnalités qualifiées du secteur social, nommées pour leur engagement et leur connaissance du terrain.

Ce Conseil d'administration est ainsi composé de 15 membres :

- **Melaine Morin**, Maire – Président
- **Sophie Randuineau-Pirot**, Adjointe au Maire – Vice-présidente
- **Claire Le Gal**, Conseillère municipale – Vice-présidente adjointe
- **Lara Bakhos**, Adjointe au Maire
- **Dominique Marchand**, Adjoint au Maire
- **Frédéric Flageul**, Conseiller municipal
- **Audrey Houssin**, Conseillère municipale
- **Anne-Laure Navatte**, Conseillère municipale
- **Christine Massot**, ADMR
- **Christine Marchand**, MSA

- **Bernadette Landais**, Secours Catholique
- **Véronique Lardeux**, Actions Kiêthon
- **Joëlle Le Manac'h**, Club du temps libre
- **Véronique Chesneau**, Personne qualifiée CCAS
- **Anne-Marie Collin**, Personne qualifiée CCAS

Audrey Viel, dont vous avez pu découvrir le portrait dans le *Fil* précédent, est quant à elle, Responsable du CCAS, de l'action sociale et de l'animation solidaire.

Premier relais de proximité pour les habitants, le CCAS propose un accompagnement individuel ou collectif, destiné en priorité aux personnes vulnérables, isolées ou confrontées à des difficultés ponctuelles. Son action s'inscrit dans une volonté forte : favoriser le lien social et soutenir chaque habitant selon ses besoins.

« Avec les membres renouvelés du Conseil d'administration, investis et connaissant bien les réalités de terrain, nous souhaitons faire du CCAS un outil toujours proche des habitants, attentif aux situations de fragilité et porteur de solidarité au quotidien. »

Sophie Randuineau-Pirot
2^{ème} adjointe aux solidarités, à l'action sociale et la petite enfance

LES COUPONS SPORT, CULTURE ET LOISIRS

Le Centre Communal d'Action Sociale propose aux jeunes Servonnais âgés de 1 à 20 ans des coupons sport, culture et loisirs, attribués sous condition de ressources. Ces aides permettent de réduire les frais d'inscription aux activités sportives, culturelles ou de loisirs, proposées par les associations de Servon-sur-Vilaine, la médiathèque et l'école de musique intercommunale Paul le Flem.

Les familles dont le quotient familial est égal ou inférieur à 1 077 € peuvent bénéficier d'un coupon de réduction de 20 à 60 € par personne. Ils sont à retirer jusqu'au 31 octobre à l'accueil de la mairie, sur présentation d'une attestation de quotient familial.

Le CCAS sera fermé du 3 au 24 août inclus.



Conseil d'installation du CCAS, lundi 18 mai. Photo : Jean-Marc Buard

ZAC du Champ Marqué : point d'étape sur ce projet structurant



Pensé sur le long terme, ce projet structurant vise à répondre aux besoins en logements, renforcer l'attractivité du centre-bourg et proposer un aménagement respectueux de l'environnement. Retour sur les grandes étapes, les ambitions et les prochaines échéances de ce projet majeur.

Les grandes étapes de la construction du projet

La réflexion autour de l'aménagement du Champ Marqué s'inscrit dans une dynamique engagée **dès 2019, avec une première étude consacrée au renouvellement du cœur de bourg, autour de l'îlot Clémenceau**. Cette démarche a permis d'associer les habitants et de poser les bases d'une évolution harmonieuse de la ville.

Dans cette continuité, la commune a conduit **entre 2021 et 2023, des études préalables visant à définir les modalités d'aménagement et d'urbanisation du secteur en extension du Champ Marqué** (identifié au Plan Local d'Urbanisme comme une zone à urbaniser), en lien avec le secteur Clémenceau du centre-bourg. Ces études ont permis de définir un

périmètre, d'élaborer une programmation cohérente et d'en évaluer les conditions financières. Elles ont abouti à la création officielle de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Champ Marqué.

Le projet est ensuite entré en **phase opérationnelle à partir de 2024, avec la désignation d'un aménageur**, le groupement Lamotte / Espacil, chargé de piloter la réalisation de l'opération. Celui-ci a ensuite confié la maîtrise d'œuvre à l'Atelier Rhizome, en charge de la conception détaillée du projet.

Parallèlement, une Déclaration d'Utilité Publique est menée afin de garantir la compatibilité du projet avec le Plan Local d'Urbanisme.

Celle-ci est actée par arrêté préfectoral en juin 2025.

Les études se sont poursuivies, notamment à travers le complément de l'évaluation environnementale du projet et **l'élaboration du dossier « Loi sur l'eau », en cours d'instruction**.

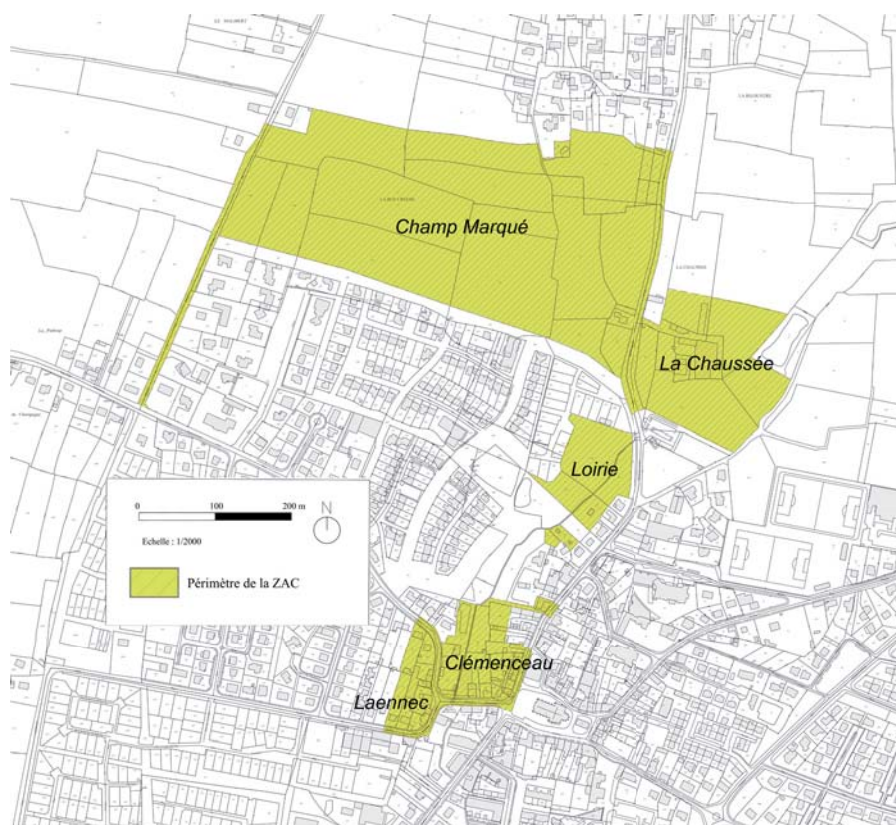
Une fois cette étape finalisée et les autorisations obtenues, la commune pourra **valider le dossier de réalisation de la ZAC**, qui précisera notamment le schéma d'aménagement définitif, **envisagé d'ici fin 2026**.

Parallèlement, **la commercialisation du premier secteur, celui de la Chaussée**, pourrait également débiter à cette échéance.

Des objectifs clairs : habiter, relier, dynamiser

Le projet de la ZAC du Champ Marqué répond à plusieurs ambitions de la commune. Il vise d'abord à **accompagner la croissance démographique** en proposant une offre de logements adaptée et diversifiée. Il s'agit également de **renforcer la vitalité du centre-bourg**, notamment en développant des surfaces commerciales en cœur de ville, en cohérence avec les attentes des habitants et l'évolution des usages.

Au-delà de la seule production de logements, le projet s'attache à **conforter un cadre de vie agréable**, en favorisant les continuités entre les quartiers, en améliorant les liaisons vers les équipements publics et en développant des espaces publics de qualité.



Périmètre de la ZAC

Un projet pensé avec et pour l'environnement

Le Champ Marqué s'inscrit pleinement dans les orientations de la loi Climat et Résilience. Dès les premières phases de concertation, les Servonnais ont par ailleurs exprimé leur volonté de **préserver le patrimoine naturel de la commune**.

Les études ont mis en évidence plusieurs éléments écologiques ma-

jeurs, qui feront l'objet d'une attention particulière : une zone humide située au nord-est du site, une mare, une haie bocagère.

Par ailleurs, le ruisseau de la Loirie, aujourd'hui en partie enterré, sera remis à ciel ouvert, permettant de restaurer un élément structurant du paysage.



Chiffres clés

- **19 ha** de périmètre global
- **16,5 ha** constructibles
- **13 ha** en extension urbaine
- **3,5 ha** en renouvellement urbain
- **2,5 ha** protégés et valorisés

Environ **560** logements
dont **150** en renouvellement urbain et **20 %** de logements sociaux

Enfin, l'aménagement du quartier s'articule autour de deux grandes coulées vertes, l'une orientée nord-sud, l'autre est-ouest, qui guideront les déplacements et offriront un cadre naturel agréable.

LE MOT DU MAIRE

En donnant une importance sans précédent

- à la renaturation notamment autour du ruisseau de la Loirie,
- à la valorisation patrimoniale (bâtimementaire et naturelle)
- aux mobilités actives avec une trame viaire sécurisée et connectée à tous les équipements publics,
- à la gestion à la parcelle des eaux pluviales,
- à l'innovation en matière de forme urbaine et d'aménagement spatial,

ce projet pose les ambitions de la municipalité pour un accueil solidaire et un territoire résilient, préfigurant Servon tourné vers l'avenir.

Cette expression me permet également de remercier tous les acteurs qui ont façonné ce projet : les élus, notamment la commission aménagement, les services, en particulier urbanisme et techniques, les partenaires (institutionnels, bureaux d'études, concessionnaire) pour leur qualité d'écoute et leur engagement dans la réponse à la commande politique.

Melaine MORIN,
Maire de Servon-sur-Vilaine



Focus sur le dossier « Loi sur l'eau »

Le projet de la ZAC du Champ Marqué fait l'objet d'un dossier réglementaire spécifique dit « Loi sur l'eau », dont l'objectif est de **garantir une gestion responsable des ressources en eau**.

Cette démarche vise notamment à s'assurer que l'urbanisation ne perturbe pas les écoulements naturels et n'entraîne pas de surcharge des réseaux.

Le projet prévoit ainsi des solutions favorisant **l'infiltration des eaux pluviales directement sur les parcelles**, au plus près du cycle naturel.

Dans ce cadre, une consultation du public sera prochainement organisée. Ses modalités seront précisées au cours de l'été et consultables sur notre site.

Une première étape avec le secteur de la Chaussée

Le secteur de la Chaussée constituera la première phase opérationnelle du projet. **Sa commercialisation est prévue à partir de la fin de l'année 2026**. Les travaux de viabilisation pourraient débuter en 2027, ouvrant la voie aux premières constructions dans la foulée.

Ce site proposera une offre diversifiée, composée à la fois de **lots libres** et de **lots à prix abordables**, afin de répondre à différents profils d'habitants.

Le projet prévoit également la **valorisation de l'ancienne ferme** présente sur le site. Un appel à projet sera lancé afin d'imaginer une nouvelle vie pour ce bâtiment, en lien avec les besoins du territoire.

L'aménagement de ce secteur permettra de renforcer les connexions entre les différents quartiers de la commune et de faciliter l'accès aux équipements scolaires et au complexe sportif, tout en s'inscrivant dans la trame paysagère du site.

Point sur les projets en cours

Sécurisation des itinéraires piétons aux abords de l'école primaire publique

La commune engage plusieurs actions pour améliorer la sécurité des déplacements autour de l'école primaire publique, notamment dans les rues Jean Bouin et Pasteur, où la fréquentation est particulièrement importante aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Dans la rue Jean Bouin, des plots en bois seront installés afin d'éviter les stationnements gênants qui obs-

truent parfois les passages piétons ou réduisent la visibilité. Ces aménagements permettront également de protéger la liaison douce, située en face de l'école maternelle, où des véhicules stationnaient régulièrement le long du parking.

Dans la rue Pasteur, après l'intersection avec la rue Théodore Botrel, la commune prévoit la pose d'un plot amovible pour empêcher le station-

nement sur une zone interdite et sécuriser le passage piéton. Une place dépose minute, qui gênait l'accès d'un riverain, sera supprimée, tandis que deux nouvelles places seront créées un peu plus haut dans la rue. Le marquage au sol sera également repris pour mieux identifier les emplacements autorisés et éviter les stationnements anarchiques.

La rue Charles Brisou en cours de réaménagement

La commune a engagé un important chantier de réaménagement de la rue C. Brisou. Cette opération vise à améliorer la sécurité, le confort et la qualité de vie de l'ensemble des usagers.

Les travaux se poursuivront jusqu'au mois d'octobre. **À partir du début du mois de juillet, la création de deux giratoires sera engagée** : dans un premier temps à l'intersection avec la rue de la Vignourie, puis, à la rentrée, au niveau du carrefour situé plus au sud avec l'allée du Château.

Pendant toute la durée de ces aménagements, la circulation sera maintenue dans les deux sens grâce à la mise en place d'une voie provisoire le long de la zone de chantier.

La déviation par la rue de la Vignourie restera également opérationnelle. Par ailleurs, la partie haute de la rue étant achevée, la rue des Vignes retrouve son sens de circulation habituel et son accès est de nouveau possible depuis la rue C. Brisou.

Une signalétique sera mise en place sur site et nous continuerons à vous tenir informés régulièrement de l'avancée des travaux.



ville-servonsurvilaine.fr - accueilst@ville-servonsurvilaine.fr



"La commune déploie des zones de circulation apaisées en contexte urbain : pour sécuriser les déplacements, favoriser le développement des modes actifs de la vie locale et réduire la place et la vitesse des véhicules motorisés. C'est également l'engagement de chacune et chacun d'entre nous, usagers de l'espace public."

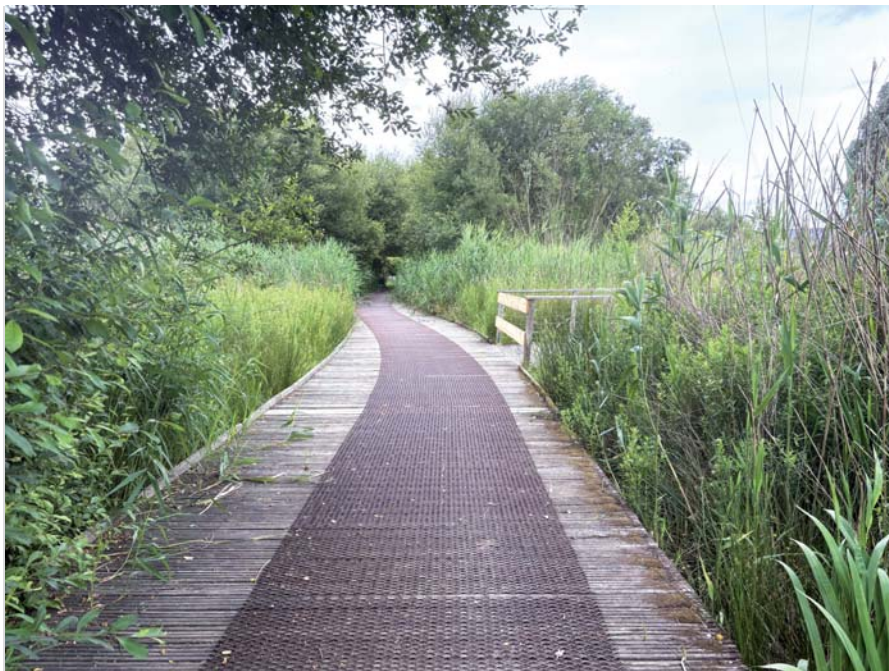
Hervé Bôcher
7^{ème} adjoint au patrimoine, aux voiries et aux réseaux

Rénovation des passerelles piétonnes

La collectivité prévoit de rénover les deux passerelles situées sur la liaison douce entre le centre-bourg et le quartier de la Goronnière, un itinéraire particulièrement fréquenté par les cyclistes et les piétons.

La première passerelle permet de franchir le ruisseau de la Loirie. La seconde assure la traversée de la zone humide au niveau de la Prée des Gués.

Ces deux ouvrages, actuellement en bois, se sont dégradés avec le temps et nécessitent une remise en état. **Le projet prévoit le remplacement des structures existantes par des équipements plus résistants à l'humidité et aux intempéries, tout en renforçant la sécurité des usagers.**



Une maîtrise d'œuvre vient d'être désignée afin de conduire les études préalables, notamment en matière d'enjeux de sécurité. Le choix des

entreprises devrait intervenir à l'automne, pour des **travaux envisagés avant la fin de l'année.**

Intercommunalité

Élaboration du PLUi : votre avis compte !

Le Pays de Châteaugiron Communauté élabore actuellement son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), un document stratégique qui définira les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire pour les années à venir.

Dans ce contexte, le Pays de Châteaugiron Communauté lance un questionnaire à destination des habitants et usagers du territoire. **En quelques minutes, vous pourrez partager votre perception du territoire et exprimer vos attentes sur des thématiques essentielles :** cadre de

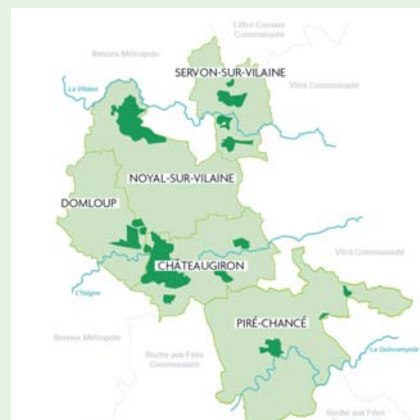
vie, habitat, environnement, patrimoine, paysages, mobilité, économie locale, équipements et services...

Vos contributions viendront enrichir les réflexions en cours et aideront les élus à construire un projet de territoire au plus près des besoins et des enjeux locaux.

Le questionnaire est disponible en ligne sur les sites du Pays de Châteaugiron Communauté et de la Ville, ainsi que via ce QR code. Vous pouvez y répondre jusqu'au 10 juillet.



02 99 37 67 68
elaboration.plui@pcc.bzh



Les bons gestes à adopter

Opération Tranquillité Vacances



L'Opération Tranquillité Vacances vous permet de partir l'esprit plus serein en demandant la **surveillance de votre domicile lorsque vous vous absentez plusieurs jours**. La gendarmerie effectue alors des patrouilles régulières pour prévenir les cambriolages et vous avertir en cas d'anomalie.

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur service-public.gouv.fr, ou directement à la gendarmerie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Le petit conseil en plus : n'indiquez pas votre absence sur les réseaux sociaux !

Respect des parcelles agricoles

Les champs qui entourent nos chemins sont des lieux de travail pour les agriculteurs. Ils y produisent notre alimentation et entretiennent les paysages que nous apprécions tant.

Quelques gestes simples sont essentiels pour respecter leur activité :

- rester sur les chemins
- refermer correctement les clôtures après passage
- garder les chiens en laisse
- ne pas laisser de déchets

Jardinage : rappel des règles pour limiter les nuisances sonores

Avec le retour des beaux jours, les travaux de jardinage se multiplient, ce qui peut rapidement devenir gênant pour le voisinage.

Pour préserver la tranquillité de tous, **des horaires précis, définis par arrêté municipal, doivent être respectés**. L'usage des tondeuses à gazon et des autres engins de jardinage bruyants est autorisé du lundi au samedi de 9h à 20h et strictement interdit le dimanche et les jours fériés.



Soutenir ceux qui font vivre notre commune

À Servon-sur-Vilaine, nous avons la chance de pouvoir compter sur un tissu de commerces, de professionnels de santé et de services de proximité qui contribuent à la qualité de vie de notre commune. Ils soignent, accueillent, dépannent... Leur présence est précieuse et nous souhaitons la préserver.

Pourtant, certains d'entre eux sont parfois confrontés à des incivilités, à un manque de respect ou à des comportements qui fragilisent leur activité. Ces situations, même isolées, ont un impact réel sur leur travail et sur leur engagement auprès de nous tous.

L'équipe municipale tient à réaffirmer son soutien plein et entier à l'ensemble de ces professionnels. Elle les re-

mercie pour leur disponibilité, leur sens du service et leur contribution essentielle à la vitalité et à la qualité de vie de notre commune.

Dans cet objectif de soutien, l'équipe municipale a pris contact avec les professionnels de santé de la commune afin de leur proposer, pour ceux qui le souhaitent, un affichage sur site visant à rappeler les règles essentielles de bienséance et de respect. La collectivité prévoit par ailleurs, la mise en place d'une campagne de communication dédiée contre les incivilités.

Enfin, elle invite chacun à adopter des attitudes respectueuses et bienveillantes afin que Servon-sur-Vilaine reste une commune où il fait bon vivre.



« Le respect de chacun est l'affaire de tous. Les incivilités, qu'elles soient verbales ou comportementales, fragilisent le lien social et affectent celles et ceux qui œuvrent chaque jour au service de notre commune. En tant qu'Adjointe à la Citoyenneté, j'invite chacun à adopter des attitudes respectueuses et bienveillantes afin de préserver un cadre de vie harmonieux. Ensemble, cultivons le civisme qui fait la force et l'attractivité de notre commune. »

Rozanne Jamain,
8^{ème} adjointe à la citoyenneté, la sécurité et la communication

Dépôts sauvages : préservons notre cadre de vie

Pour le bien-être de tous et afin de préserver la propreté de la commune, il est essentiel de respecter quelques règles simples en matière de gestion des déchets.

Abandonner des déchets ou les jeter hors des emplacements prévus constitue un dépôt sauvage et est illégal. Les déchets doivent être déposés dans les poubelles, bacs, bornes d'apport volontaire ou en déchetterie, selon leur nature.

Rappelons qu'il existe des moyens d'action pour lutter contre ces comportements, allant de l'identification des contrevenants à des sanctions financières, voire à la facturation des frais d'enlèvement. **Les amendes peuvent atteindre jusqu'à 750 € pour un particulier et 3 750 € pour une entreprise.**



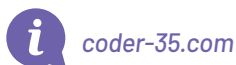
La commune continue de faire preuve d'un fort dynamisme économique, porté par de nombreuses créations et reprises d'entreprises. Commerces, services, artisanat... ces nouvelles initiatives participent à l'attractivité du territoire et témoignent de l'énergie entrepreneuriale locale. Retrouvez ci-dessous les dernières actualités économiques de la commune.

Vous venez de créer ou reprendre une entreprise, un commerce ou un cabinet à Servon-sur-Vilaine ? Vous avez récemment changé de coordonnées ? Cette rubrique est faite pour vous ! Pour faire paraître une annonce, merci d'envoyer vos informations par courriel à communication@ville-servonsurvilaine.fr. Ce service est gratuit.

Une entreprise locale à découvrir : **CODER**

Implantée à Servon-sur-Vilaine depuis 1999, l'entreprise CODER, spécialisée dans la vente de racks, de rayonnages et de mobilier de bureau, a été reprise en 2024. Elle accompagne les professionnels dans la création, le réaménagement et

l'optimisation de leurs espaces de stockage et de travail. L'entreprise propose également ses services et équipements aux particuliers.



Camille Gatel a ouvert son cabinet de réflexologie



Le cabinet de réflexologie *Le jardin des pieds* a ouvert ses portes à Servon-sur-Vilaine, au 3 rue Olive de Sévigné. Camille Gatel, réflexologue certifiée, y propose des séances pour accompagner les personnes rencontrant des troubles du quotidien tels que le stress, les migraines, les douleurs musculaires et articulaires, les troubles digestifs ou encore les troubles du sommeil. Son approche vise à offrir un moment de détente

Nouvel associé au sein d'un Office Notarial

Par arrêté de Monsieur le Garde des Sceaux, en date du 24 février 2026, publié au Journal Officiel du 04 mars 2026, Maître Laura BLANCHET a été nommée notaire associée de la société civile professionnelle dénommée « NICOLAZO ET ASSOCIES » à la résidence de Noyal-sur-Vilaine (Ille-et-Vilaine).

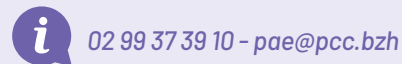
profonde, à soulager les tensions et à accompagner chacun vers un mieux-être durable et un épanouissement personnel.



Les cafés de l'emploi

Les conseillères du Point Accueil Emploi (PAE) du Pays de Château-giron Communauté et de We Ker vous proposent des rencontres conviviales autour de thématiques liées aux techniques de recherche d'emploi.

Prochain rendez-vous : **jeudi 2 juillet à 10h** au PAE de Noyal-sur-Vilaine pour un atelier « parlons peu, parlons emploi ». Gratuit et sans inscription.



Nouveau sur les marchés : Rôtisserie Tcha

À 42 ans, le Servonnais Tub Tcha s'est lancé dans la rôtisserie dans le cadre d'une reconversion professionnelle, animé par l'envie de partager son savoir-faire culinaire et d'être en contact avec les gens au cœur des villes dans les marchés. Il propose une offre gourmande et conviviale : poulets rôtis, jambonneaux, poitrine, travers de porc grillés, avec des accompagnements variés (pommes de terre, riz thaï ou légumes verts) et même une sélection de vins pour compléter



vos repas ! Une cuisine généreuse « comme à la maison » à découvrir sur les marchés environnants.



Médiathèque

Horaires d'été à la médiathèque : Du 1^{er} juillet au 31 août inclus

- Mardi 14h-18h
- Mercredi 10h-12h et 14h-18h
- Vendredi 14h-19h

- Samedi 10h-12h
- Fermeture estivale du 3 au 23 août

Exposition d'Isabelle Décamps

La médiathèque accueillera, **du 8 au 24 septembre**, une exposition d'Isabelle Décamps.

Professeure à la MJC de Servon-sur-Vilaine depuis 1996, Isabelle Décamps transmet sa passion des arts plastiques auprès des enfants, des adolescents et des adultes.

Diplômée en arts graphiques, elle possède une solide expérience professionnelle reconnue dans des domaines variés du secteur artistique, qu'elle met au service de son enseignement et de sa création.

Venez découvrir son univers artistique et laissez-vous surprendre par la richesse et la sensibilité de ses œuvres !

Le vernissage se déroulera le vendredi 11 septembre à 18h30.

Le mot de l'artiste :

« Artiste peintre et plasticienne, j'explore les reliefs que je sculpte et modèle au gré de mes ressentis. Cette démarche me permet de me révéler à travers les couleurs, les matières et les signes. La maîtrise de diverses techniques mixtes nourrit et motive mes différents élans créateurs. Lumières et motifs se transforment, se déforment et s'épousent. En associant des matières que je recycle, je fais émerger de nouvelles images... En laissant s'exprimer ma nature profonde, je puise mon inspiration et calme cette sensibilité qui m'envahit... Mes créations portent la trace de cette force fragile qui traverse la vie. »



Pour en découvrir davantage, rendez-vous sur idao7.fr/



Samothrace

Logo médiathèque servon-sur-vilaine

Cinéma plein air

MOONRISE KINGDOM

4 juillet - 22h30

Ar Miltamm

Soirée festive !

Dès 20h

ANIMATION LUDIQUE
Servon sur un Plateau

FOODTRUCK
Manger libanais

CONCERT
Ecole Paul Le Flem

GRATUIT
Ouvert à tous !

Pensez à vos plaids et à vos transats

Cinéma en plein air dans les jardins d'Ar Miltamm

Comme chaque année, la médiathèque vous invite à profiter d'un cinéma en plein air dans les jardins d'Ar Miltamm. Pour cette édition, vous avez choisi le film **Moonrise Kingdom** de Wes Anderson, qui sera projeté sur grand écran le **samedi 4 juillet à 22h30**.

Pour patienter avant que la nuit tombe, des animations seront proposées dès 20h par l'association Servon sur un plateau et l'école de musique Paul Le Flem offrira un concert. Le Food truck "Manger Libanais" sera également présent.

Pensez à apporter transats et couvertures, pour vous installer confortablement.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment convivial sous les étoiles !

Entrée libre.

INFORMATIONS :
02 99 04 24 49
mediatheque@ville-servonsurvilaine.fr



Une fresque poétique dans le tunnel de la gare

Lors d'un atelier à la médiathèque consacré aux quatre saisons, les enfants ont créé des haïkus, de courts poèmes inspirés de la nature et du temps qui passe.

En avril, leurs créations ont été confiées à l'artiste Madame Luciole, qui les a transformées en une fresque douce et colorée. Cette œuvre a été réalisée dans le tunnel de la gare, offrant désormais aux passants une pause artistique pleine de poésie.

La fresque a été inaugurée le 19 juin.

Le mot de l'artiste :

« Artiste illustratrice et graphiste depuis 2011, c'est en 2019 que j'ai eu le plaisir de poursuivre mon activité à Servon. Je propose des ateliers découvertes en dessin et linogravure, ainsi que la vente de mes créations aux particuliers et mes services auprès des professionnels. Ce projet de fresque était une grande première pour moi (et pas une dernière !) ainsi qu'une belle opportunité que la commune m'a offerte. J'ai pris plaisir à mettre en valeur les haïkus des enfants de la médiathèque dans ce "jardin japonais revisité" et à échanger avec les passants pendant la réalisation. Je tiens à remercier chaleureusement la mairie ainsi que tous les intervenant-e-s de la médiathèque, en particulier Maëlle Cravic, qui ont suivi ce projet. »



Vie associative

Gym Volontaire Adultes

Envie de prendre soin de vous tout en partageant un moment convivial ? Les séances encadrées proposées par le club de Gym Volontaire permettent de pratiquer une activité physique régulière, offrant de nombreux bienfaits :

- entretenir sa forme et sa santé
- favoriser son bien-être, dans le corps comme dans l'esprit
- s'accorder un moment pour soi
- créer du lien social en pratiquant ensemble

Les séances se déroulent au complexe sportif, salle Georges Brassens, **le mardi à 19h ou à 20h15.**

Deux séances découvertes sont offertes en début de saison.

L'association vous attend nombreux pour cette saison à venir ! En attendant, vous pourrez les retrouver au Forum des associations le 5 septembre.



gymservon@gmail.com



Forum des associations

Le forum des associations se tiendra le **samedi 5 septembre, de 9h à 12h, au complexe sportif, salle Olympie.**

Ce traditionnel rendez-vous de rentrée est l'occasion pour les Servonnais de découvrir la richesse du tissu associatif local et de choisir une activité sportive, culturelle ou de loisirs pour l'année à venir.

Entre 40 et 50 associations locales seront présentes, aux côtés du CCAS et de la médiathèque. Tout au long de la matinée, les visiteurs pourront s'informer, s'inscrire à des activités, assister à des démonstrations, découvrir de nouvelles pratiques ou encore s'engager en tant que bénévole dans la vie associative.



ville-servonsurvilaine.fr
sports@ville-servonsurvilaine.fr

Concours de pétanque

Le CS Pétanque Servon organise un concours en doublettes formées le **mardi 14 juillet**, au complexe sportif. Début des parties à 14h. Ouvert à toutes et à tous (familles, enfants...). Engagement : 6 € par équipe.



servon@petanquejp35.fr

Fête de la St Denis

A vos agendas !

La fête de la Saint-Denis, placée cette année sous le thème **des animaux acteurs de la biodiversité**, se déroulera **du 10 au 18 octobre**.

Les 25 ans du Vautrait Tad Koz

Pour célébrer cet anniversaire, l'association du Vautrait Tad Koz ouvre les portes de son chenil, situé au 7 Le Gros Chêne à Servon-sur-Vilaine, le **samedi 29 août de 10h à 17h**.

Tout au long de la journée, plusieurs animations seront proposées au public : balades à poney, démonstrations de la meute de chiens, initiation au tir à l'arc, présentation des chiots ou encore promenade avec la meute.

Un espace de restauration sera également proposé sur place pour permettre aux visiteurs de profiter pleinement de cette journée conviviale et festive.

Le CS Servon Basket recrute pour la rentrée !

Fort d'environ 170 licenciés, le CS Servon Basket poursuit sa dynamique et souhaite accueillir de nouveaux joueurs et joueuses pour la prochaine saison.

Vous aimez le basket et l'esprit d'équipe ? Vous souhaitez progresser tout en évoluant dans une ambiance conviviale et familiale ? Le club vous ouvre ses portes !

Les équipes sont entraînées par Noa Veillard, 21 ans, titulaire du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS), mention basket-ball. Son objectif : développer à la fois les filières féminines et masculines et accompagner au mieux les jeunes dans leur progression.

Des séances d'essai seront proposées dès le mois de septembre.

Le club recherche particulièrement des joueuses et joueurs pour les catégories U13 (nés en 2014-2015), U15 (2012-2013), U18 (2009 à 2011) ainsi que pour les équipes seniors (2008 et avant).

La saison écoulée a été globalement positive avec de belles performances : les U13 filles terminent 6^{es} en D3, les U13 garçons 2^{es} en D3, les U15 filles 2^{es} en D2, les U15 garçons 2^{es} en D4, les U18 filles 1^{res} en D2, les seniors filles 11^{es} en D2 et les seniors garçons 9^{es} en D4. À cela s'ajoutent les équipes U11, U9 et U7 ainsi que l'équipe détente, très actives lors des plateaux et rencontres.



servonbasket@gmail.com

Le Tennis Club Servonnais fête ses 40 ans !

Le Tennis Club Servonnais franchit un cap important et souhaite partager cet anniversaire avec tous les Servonnais.

Notez dès à présent la date : **samedi 19 septembre**. Le club vous prépare une journée mémorable, placée sous le signe du tennis, de la convivialité et du partage.

Au programme : une après-midi sportive avec des matchs d'exhibition suivie d'une soirée guinguette (concerts, DJ...).

Vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation de cet événement ? Le club sera ravi d'accueillir de nouveaux bénévoles !



com40@tcservonnais.fr
tcservonnais.fr

Les 100 ans de l'Union Nationale des Combattants

L'UNC célébrera son centenaire le **samedi 12 septembre**. La journée débutera par une cérémonie au monument aux morts à 12h. Un vin d'honneur, un repas avec animations et une exposition seront ensuite proposés en salle Georges Brassens.

L'École Paul Le Flem prépare la rentrée



La reprise des cours aura lieu le **lundi 14 septembre**. Il reste encore des places dans plusieurs disciplines. Les inscriptions sont ouvertes pour

les cours d'instruments, de formation musicale ainsi que pour les activités destinées aux plus jeunes.

À Servon-sur-Vilaine :

- Eveil musical (5 ans) et découverte instrumentale (6 ans)
- Séances d'éveil musical (0-3 ans)
- Parcours musique (à partir de 7 ans)
- Ateliers pour adolescents et adultes

À Châteaugiron :

- Musique et danse (4 ans)
- Parcours musique débutants poly-cordes et polyvents (dès 7 ans)
- Ateliers danse parents-enfants (5 à 8 ans)
- Ateliers de danse adaptée pour les personnes en situation de handicap

La fiche d'inscription est disponible en ligne sur le site de l'école de musique.



02 99 37 57 34

accueil@ecole-paulleflem.fr

ecole-paulleflem.fr

Intercommunalité

Une navette pour se rendre au centre aquatique Inoxia

Le Pays de Châteaugiron Communauté propose un service de transport à la demande permettant de rejoindre l'espace aquatique Inoxia, situé à Châteaugiron. Ce service fonctionne **sur réservation tous les jours pendant les vacances, ainsi que les mercredis, samedis et dimanches en période scolaire**.

À Servon-sur-Vilaine, la navette dessert la gare et la mairie. Les départs sont organisés entre 13 h et 14 h, avec un retour prévu entre 17 h et 18 h 30. Ce transport est gratuit pour les

moins de 18 ans. Pour les adultes, le tarif est fixé à 1,50 € pour un aller-retour.

La réservation est obligatoire et doit être effectuée au plus tard la veille avant 18 h, au 02 23 27 34 36.

Le service est ouvert à l'ensemble des habitants du Pays de Châteaugiron Communauté. Les enfants peuvent voyager seuls à partir de 10 ans. Les plus jeunes, dès 7 ans, sont



acceptés s'ils sont accompagnés d'un enfant de plus de 10 ans ou d'un adulte.



communaute.paysdechateaugiron.bzh

ENFANCE & JEUNESSE

Le CMJ recrute de nouveaux jeunes !

Un rappel est lancé aux jeunes Servonnais : les inscriptions pour le Conseil Municipal des Jeunes, dont la nouvelle session débutera en septembre, sont toujours ouvertes.

Le formulaire d'inscription est disponible à l'Espace Jeunes et sur le site de la Ville.

 07 48 15 99 10
jeunesse@ville-servonsurvilaine.fr

Espace Jeunes

Un été riche en activités pour les jeunes

L'Espace Jeunes propose pour cet été un programme varié pour les adolescents. Parmi les animations proposées : tournoi Mario Kart, Among Us géant, accrobranche, escape game, ainsi qu'une intervention de l'association FACE. Des sorties en intercommunalité sont également prévues, comme un Intervilles ou une

L'Espace Jeunes sera fermé du 1^{er} au 16 août.



soirée casino. Enfin, chaque mercredi, des barbecues et des soirées conviviales seront organisés pour permettre aux jeunes de se retrouver et de partager des moments ensemble.

Arlequin

Un été animé au centre de loisirs

Toute l'équipe d'animation se mobilise pour accueillir les jeunes vacanciers avec un programme à la fois riche, varié et

plein de découvertes. Elle est composée de Virginie, Nicolas, Séverine, Jérôme, Abdelati, Adèle, Léa, Fanja, Juliette, Mélanie, Lisa, Elsa, Maëli, Thomas, Agathe, Alexis, Luna, Pauline, Evan, Têlo, Marius, Mélissa et Sarah-Gaëlle.

Tout au long de l'été, les enfants seront invités à plonger dans différents univers : le cirque, la navigation, l'espace ou encore le Far West. Des ateliers de bricolage viendront également enrichir ces activités afin de stimuler leur imagination et leur créativité.

 02 99 00 23 16 - arlequin@ville-servonsurvilaine.fr

Crèches intercommunales

Une nouvelle procédure de pré-inscription en ligne

Pour faciliter les démarches des familles et l'accès aux services Petite Enfance, le Pays de Châteaugiron Communauté met en place une nouvelle formule pour les pré-inscriptions dans les crèches Libellule à Châteaugiron, Coccinelle à Noyal-sur-Vilaine et Les Abeilles à Servon-sur-Vilaine. Les familles peuvent désormais effectuer leur demande directement en ligne via le Portail Petite enfance.

Les animatrices du Relais Petite Enfance sont à la disposition des familles pour les accompagner dans leurs démarches (formulaire de pré-inscription, création d'un compte ou dépôt de dossier).

 **Relais Petite Enfance**
02 99 37 08 53
relais.petiteenfance@pcc.bzh



Bal de promo : un temps d'échanges pour les parents

À l'occasion du bal de promo des CM2, organisé à Arlequin le jeudi 27 août, un apéritif sera proposé aux parents. Ce temps convivial vise à favoriser les échanges et à permettre aux familles de se rencontrer afin de créer ou maintenir des liens malgré l'entrée prochaine au collège.

Des temps forts riches en découvertes pour les élèves !



100^e jour d'école

Les élèves de CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2 ont **découvert Rennes** lors d'une sortie alliant patrimoine, art et activité physique. Après un trajet en TER très apprécié, ils ont parcouru la ville à pied, profitant pleinement de l'ambiance du centre historique. Une visite guidée les a ensuite menés à la découverte des œuvres du mosaïste Isidore Odorico, dont les créations colorées ont marqué le patrimoine architectural rennais.

Cette approche artistique a suscité curiosité et échanges autour des techniques de la mosaïque et de la préservation du patrimoine. L'après-midi, une exploration du centre historique sur le thème de la musique a permis aux élèves de découvrir des lieux emblématiques et quelques anecdotes. Cette journée, riche et conviviale, a été très appréciée de tous !

Chez les plus jeunes, le **100^{ème} jour d'école** a été célébré le 7 avril par les classes de GS/CP, CP et CP/CE1. Grâce au rituel « chaque jour compte », les élèves ont mené tout au long de l'année un travail autour de la construction des nombres. Cette journée était l'occasion de relever différents défis autour du nombre 100 : réaliser l'arbre des 100 mots, constituer des collections de 100 objets ou encore décorer une montgolfière avec 100 empreintes de doigts. Les trois classes se sont ensuite réunies autour d'un goûter convivial, pour le plus grand bonheur des petits gourmands ! Enfin, les élèves de maternelle et CP sont partis à la découverte des **Jardins de Brocéliande**. Parcours sensoriels, observation de la flore et activités ludiques ont éveillé leurs sens. Une sortie riche en sensations et en émerveillement qui a enchanté ces petits explorateurs.

École Sainte-Marie

Une classe de mer entre exploration et apprentissages

Les élèves de CM1 et CM2 ont séjourné à Cancale du 2 au 6 mars 2026 pour une classe de mer riche en découvertes.

Tout au long de la semaine, ils se sont initiés à la navigation sur Optimist. Empannage, virement de bord, maniement de la voile, de l'écoute et du gouvernail font désormais partie de leurs nouvelles compétences. Ils ont également exploré la baie du Mont-Saint-Michel et la Pointe du Grouin, apprenant à observer et comprendre ces paysages du littoral breton.

Sur l'estran, les élèves ont étudié la laisse de mer, découvrant son rôle essentiel dans l'équilibre de la biodiversité



marine. Ils ont pris conscience de la présence préoccupante de déchets, soulignant l'importance de protéger notre environnement.

Lors d'une sortie en mer, ils ont observé de nombreuses espèces d'oiseaux, notamment dans la réserve ornithologique de l'île des Landes. Cette sortie a également été l'occasion de relever un casier pédagogique : si la pêche a été fructueuse, tous les animaux ont été relâchés dans leur milieu naturel.

La pêche à pied restera sans doute

l'un des moments forts du séjour. Sur l'estran et dans les rochers, chacun a su dépasser ses appréhensions, allant jusqu'à manipuler des crabes. Un aquarium constitué au fil des découvertes a animé leur salle de classe installée dans le château de Barbe Brûlée.

Au-delà des apprentissages scientifiques et sportifs, cette classe de mer a été une véritable expérience de vie collective, favorisant l'autonomie, l'initiative et le plaisir de découvrir ensemble.

Linella Créations

ATELIER DE PAPETERIE
Création sur-mesure - faire-part - carterie

GRAPHISME ET WEBDESIGN
Logo - Site web - Publicité

linella.fr ■ 07 67 68 24 51 ■ contact@linella.fr



Nadège, conseillère mode
et épicerie fine

Sur rendez-vous au 06 17 11 28 99 pour un moment privilégié
et sans rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois.

NOUVELLE BOUTIQUE DE 110 m² !

Au 55, La Hamonais D33 entre Servon-sur-Vilaine et Châteaubourg

02 99 00 12 02

RESTAURANT LE LANTERNIER
Cuisine du Marché - grillades
cheminée - Terrasse d'été

mail : restaurantlelanternier@orange.fr

site : www.restaurantlelanternier

La Halte gare SERVON/VILAINE 35530



CRONOS INFORMATIQUE

RÉPARATION • DÉPANNAGE • ASSISTANCE
CONSEIL • VENTE • PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

9, rue Théodore Gaudiche - 35530 SERVON-s/VILAINE

02 99 04 29 16 • www.cronos-info.com



Conseillère en
IMMOBILIER

 **SAFTI**

**Véronique
BAUDRY**

06 10 90 08 96

veronique.baudry@safti.fr

N°881 148 654 - RSAC de Rennes



DBO
FRANCE

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Sans entretien - Sans électricité - Sans mécanique

SERVON SUR VILAINE



02 99 62 54 95

contact@dbofrance.fr

www.dbofrance.com



Ingrid Immobilier

06 02 45 92 79

ingrid.expertimo@gmail.com

ACHAT - VENTE - LOCATION
GESTION LOCATIVE



Estimation offerte et
remboursement des frais de
diagnostics obligatoires

"Je vous accompagne pour
concrétiser vos projets
immobiliers"

EXPERTIMO



DAILY MARKET

EPICERIE

PRIMEUR

RAYON BIO

7/7

02 99 04 04 03

Livraisons à domicile

Votre magasin de proximité à Servon-sur-Vilaine



RAVALEMENT DE FACADES • REVÊTEMENT DE SOLS & MURS

06 23 79 55 98

35530 SERVON/VILAINE



MAISON JAUNET

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

02 99 00 29 58

3 rue du Maréchal Leclerc - 35530 Servon-sur-Vilaine
servon@boucherie-jaunet.fr

www.boucherie-jaunet.fr



Délice De LauLau

CONSERVIERE/ TRAITEUR - CLICS&COLLECT
ENVOI DE COLIS PARTOUT EN FRANCE



Contactez-nous au 07 66 65 84 27 - www.delicesdelaulau.fr
35530 Brécé



Marsollier
RÉNOVATION

Un projet?
Échangeons!

Travaux de rénovation intérieure & extérieure

- Carrelage et parquet
- Reprise maçonnerie
- Ravalement - peinture
- Nettoyage façades - traitement toiture
- Couverture aluminium
- Tout type de travaux en nacelle...

Sébastien Marsollier - Tél. 07 49 02 74 74
sebastien@marsollier-renovation.fr www.marsollier-renovation.fr



Portais Valérie

Praticienne Hypnose et Thérapies Brèves



Hypnose Ericksonienne - EFT -
Relaxation - Mouvements alternatifs -
Cohérence Cardiaque -
Gestion des émotions



06-69-61-76-84
pour_vous_therapies_breves
portais.valerie73@gmail.com
www.pour-vous-hypnose-therapies-breves.fr



28 la croix
35530 Servon/Vilaine



PV



BV SERVICES

Terrassement
Empierrement
Aménagement extérieur

Vincent - Port 06 20 47 75 36

Mail bv35@sfr.fr

4 chemin des Monts Bussons
35530 SERVON SUR VILAINE

Magazine d'information de Servon-sur-Vilaine - Juillet et août 2026

Directeur de la publication : Melaine Morin - Adjointe en charge de la communication : Rozanne Jamain

Rédaction et coordination : Coralie Vidal, chargée de communication

Mise en page et impression : Imprimerie des Hauts de Vilaine

Ont collaboré à ce numéro : Les agents et élus de la Mairie, le service communication du Pays de Châteaugiron Communauté, les associations locales, les directrices des écoles Les Tilleuls - Arc en ciel et Sainte-Marie.

Merci au comité de relecture

Tirage à 2 000 exemplaires



Mairie de Servon-sur-Vilaine

Rue Théodore Gaudiche - 35530 Servon-sur-Vilaine -
Tél. 02 99 00 11 85 - contact@ville-servonsurvilaine.fr



AGENDA

Juillet

1^{er} au 30	Médiathèque EXPOSITION DE L'ATELIER PRETEXTE Ar Miltamm
2 10h-12h	Point Accueil Emploi CAFÉS DE L'EMPLOI Noyal-sur-Vilaine
4 10h-12h	Médiathèque BRADERIE Ar Miltamm
4 Dès 20h	Médiathèque SOIRÉE FESTIVE ET CINÉMA PLEIN AIR Jardins d'Ar Miltamm
5 12h-18h	Histoire(s) de.. GUINGUETTE
8 16h	Médiathèque LECTURES BÉNÉVOLES AVEC SYLVIE Ar Miltamm
14 14h	CS Pétanque Servon CONCOURS DE PÉTANQUE Complexe sportif
24 17h	Médiathèque READING PARTY Jardins d'Ar Miltamm

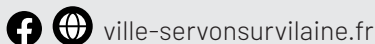
Septembre

5 9h-12h	FORUM DES ASSOCIATIONS Complexe sportif - salle Olympie
8 au 24	Médiathèque EXPOSITION ISABELLE DÉCAMPS Ar Miltamm
10 14h	Médiathèque INITIATION AU SMARTPHONE (début d'un cycle de 5 séances) Ar Miltamm
12 11h30	LES 100 ANS DE L'UNC Cérémonie au monument aux morts
19 10h30	Médiathèque ANIMATION JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE Ar Miltamm
19	LES 40 ANS DU TENNIS CLUB SERVONNAIS

Oct

29 10h-17h	LES 25 ANS DU VAUTRAIT TAD KOZ Chenil de l'association
----------------------	--

Suivre les actualités :



Nous contacter :

